



CHARTRE D'ENGAGEMENT ENTRE L'ÉTAT ET LE CLUB D'ENTREPRISES  
« LES PYRENEES-ATLANTIQUES UNE CHANCE. LES ENTREPRISES S'ENGAGENT ! »  
POUR LA MISE EN ŒUVRE DE DISPOSITIONS EN FAVEUR DE L'INCLUSION ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Entre

L'Etat, représenté le Préfet des Pyrénées-Atlantiques

*D'une part,*

Et

Club d'entreprises « Les Pyrénées-Atlantiques, une chance. Les entreprises s'engagent ! »  
représenté par :

- Mr Bernard BEYT, président de **SAS J.GOYTY-BAYONNE**
- Mr Jean-Marc ABBADIE, DRH **EPTA France S.A-HENDAYE**
- Mr Frédéric HENRION, DRH **SAFRAN Hélicopter Engines-BORDES**
- Mme Alexandra LESNE, Responsable Développement RH **EURALIS-LESCAR**

*D'autre part,*

**Il a été convenu et arrêté ce qui suit :**

Dans la continuité de la mobilisation nationale « La France, une chance. Les entreprises s'engagent ! » du 22 mai 2018, le Gouvernement a souhaité mettre en œuvre les moyens qui permettront à chacun de trouver sa place dans la société, quels que soient ses difficultés, ses orientations, le territoire sur lequel il vit ou ses origines. Cela nécessite une implication de tous les acteurs : l'Etat, les élus de la République, les acteurs économiques et sociaux.

L'objectif est de créer les conditions d'une croissance inclusive à même de concilier l'économique et le social et de renforcer notre pacte républicain.

Pour répondre à cet enjeu, le meilleur levier de l'inclusion est l'accès à l'emploi, pour lequel la mobilisation des entreprises est essentielle.

L'objectif est de reconnaître leur rôle majeur dans la cohésion sociale du pays et leur force de transformation en facilitant et accompagnant la mise en œuvre d'engagements volontaires, innovants et concrets en faveur du développement des compétences, de l'orientation et de l'accès au marché du travail de nos concitoyens, en particulier les plus fragiles.

Dans cette perspective, un plan de mobilisation national des entreprises a été lancé par le Président de la République, le 17 juillet 2018.

La réunion de lancement départementale s'est tenue le 28 mai 2019 à Salies de Béarn sous la présidence de Mr Eric SPIZT, Préfet des Pyrénées-Atlantiques.

Le club d'entreprises « Les Pyrénées-Atlantiques, une chance. Les entreprises s'engagent ! » souhaite s'inscrire dans cette démarche. En signant la présente charte, les entreprises manifestent leur volonté de travailler ensemble et avec l'ensemble de leurs partenaires publics et privés au service de l'inclusion dans l'emploi.

### **Article 1 – Objet de la charte**

La présente charte prévoit les engagements du club d'entreprises « Les Pyrénées-Atlantiques une chance. Les entreprises s'engagent ! » au titre de son intervention volontaire en faveur de l'inclusion et de l'insertion professionnelle.

Elle prévoit également les moyens d'accompagnement mis en œuvre par l'Etat pour faciliter la mise en œuvre et le suivi des engagements, ainsi que la convergence des besoins des membres du club d'entreprises et des publics du territoire.

### **Article 2 – Domaines d'intervention et engagements du club d'entreprises départemental des Pyrénées-Atlantiques**

En cohérence avec les priorités nationales, les thématiques d'intervention retenues pour le présent club feront l'objet d'un avenant mentionnant également la liste des membres et leurs référents. Certains d'entre eux donnent lieu à la fixation volontaire d'une cible de réalisation sur la durée de la charte, soit une année renouvelable par tacite reconduction. Cet avenant à la charte sera rédigé, avec l'appui, de la DIRECCTE Nouvelle Aquitaine ou son représentant désigné dans le département.

- Accueil des stagiaires de 3<sup>ème</sup> issus des QPV
- Contribution à l'orientation et aux « parcours avenir » de découverte de l'entreprise
- Accès de tous les jeunes à l'apprentissage et à l'alternance, en particulier jeunes des QPV et jeunes handicapés
- Réalisation de parrainages
- Accompagnement et recrutement de jeunes en parcours d'insertion (E2C, Garantie jeunes, etc.)
- Partenariats renforcés avec les réseaux de l'inclusion et de l'IAE (accompagnement, formation, recrutement)
- Accompagnement et recrutement de travailleurs handicapés
- Recrutement dans le cadre de l'expérimentation « Emplois francs »
- Accompagnement et recrutement de réfugiés (programme Hope...)
- Formation et insertion dans l'emploi de personnes (dont jeunes) placées sous- main de justice
- Mise en place de démarches innovantes en faveur de « l'emploi/inclusion »
- Participation au changement d'échelle dans l'offre d'insertion par l'économique (clauses sociales marchés publics, politiques d'achats responsables, etc.)

- Mise en situation professionnelle, recrutement de personnes en parcours d'insertion ou issues de parcours d'insertion
- Engagements pour l'accès solidaire aux produits et services (alimentation, énergie, eau, etc.)

La présente charte sera déclinée dans une fiche par entreprise, dans laquelle chaque entreprise résumera ses engagements.

### Article 3 – Engagements de l'Etat

Le Haut-Commissariat aux compétences et à l'inclusion par l'emploi, rattaché au Ministère du Travail, assure la coordination de l'ensemble des Clubs départementaux et notamment le partage au niveau national des bonnes pratiques. Il compilera l'ensemble des reportings départementaux, en lien avec l'Unité Départementale de la DIRECCTE Nouvelle Aquitaine.

Les services de l'Etat s'engagent à apporter un appui pour répondre aux besoins des membres du club d'entreprises, faciliter la concrétisation des engagements et à valoriser les réalisations.

Les services de l'Etat mettront à disposition :

- Un kit disponible en format électronique. Ce kit comprend un descriptif de la situation économique et social du département, des fiches pratiques sur les dispositifs, relevant des politiques publiques, intégrés aux thématiques d'action pour guider les membres du club d'entreprises départemental sur les axes les plus sensibles du territoire ;
- Un « carnet d'adresses » répertoriant les interlocuteurs référents sur le territoire.

Pour cet accompagnement, les membres du club d'entreprises « Les Pyrénées-Atlantiques, une chance. Les entreprises s'engagent ! » pourront s'appuyer sur l'Unité Départementale de la DIRECCTE ;

Outre les services de l'Etat, ils s'appuieront également sur l'ensemble du service public de l'emploi et notamment Pôle emploi, les missions locales en lien notamment avec les structures de l'IAE, etc.

### Article 4 – Dispositifs de suivi et d'évaluation de la charte

Les services de l'Etat et le club d'entreprises se réuniront tous les trimestres pour analyser la mise en œuvre de la charte et proposer les aménagements utiles.

**Modalités de suivi et bilan à définir en commun:** chaque club ayant la possibilité de prendre des engagements sur mesure, les thématiques d'action seront adaptées aux engagements départementaux. Des indicateurs de suivi des réalisations, socle commun de tous les clubs, seront précisés en annexe.

**Article 5 – Dispositifs de communication**

Le Haut-Commissariat aux compétences et à l'inclusion par l'emploi et les Préfets de département organiseront et coordonneront, en complémentarité, les opérations de communication et notamment vis-à-vis de la presse.

Les membres des Clubs départementaux s'engagent à organiser le porte-parolat de leur Club mais également à mobiliser tous membres ou salariés des entreprises pour, par exemple, témoigner auprès de leurs pairs des autres départements, pour témoigner dans le cadre de la communication corporate du projet ou accueillir des journalistes....

Dans ce cadre, les membres du Club bénéficient d'un droit de regard sur le produit final en échange d'une cession de leur droit à l'image.

Fait à PAU le 22 juillet 2019

**SAS Jean GOYTY**  
Capital de 500 000 euros  
93 Av. H. de Navarre - 64100 BAYONNE  
Tél 05 59 500 900 - Email: entreprise@safranjoity.fr  
SIRET 432 452 114 00024 - APE 4712Z  
www.jeanjoity.fr



**Epta Franco S.A.S**  
9 rue Bonna  
08000 Sedan BP 10316  
04703 Reims Cedex France  
Tél 03 27 81 02 00  
N° SIRET 522 000 000 000 2  
Etablissement  
4 Boulevard de la République  
78070 Châteaufort  
Tél 01 34 50 30 00  
Fax 01 34 50 01 70

**SAFRAN**  
SAFRAN HELICOPTER ENGINES  
64511 BORDETS Cedex France

*Eric MERAISON  
DRH*

**EURALIS HOLDING**  
10001 Avenue d'Europe et France 64000 Pau  
T. 05 49 24 47 70  
64001 LE BORDOU  
PCH 64001  
Tél 05 49 24 47 70

Le Préfet des Pyrénées-Atlantiques

Pour le Préfet et par délégation,  
Le secrétaire général,

  
**Eddie BOUTTERA**

**Avenant**  
**Club d'entreprises des PYRENEES -ATLANTIQUES**

Thématique	Indicateurs associés	Engagements 2019
Accueil des stagiaires de 3 <sup>ème</sup> issus des QPV	Nombre de stages proposés Nombre de jeunes accueillis en stage	
Contribution à l'orientation et aux "parcours avenir" de découverte de l'entreprise	Nombre et nature des actions réalisées dans des établissements scolaires Estimation du nombre de jeunes scolarisés concernés "	
Accès de tous les jeunes à l'apprentissage et à l'alternance, en particulier jeunes des QPV et jeunes handicapés	Nombre des recrutements en contrats d'alternance dont part des jeunes QPV ou jeunes handicapés % des alternants dans l'entreprise"	
Réalisation de parrainages	Nombre de collaborateurs parrains Nombre de jeunes parrainés dont part des jeunes de QPV ou zones de revitalisation rurale	
Accompagnement et recrutement de jeunes issus de parcours d'insertion (Garantie jeunes, école 2ème chance, Epide, etc.)	Nombre de jeunes en parcours accueillis (mise en situation professionnelle, stages, etc.) Nombre de jeunes recrutés issus de ces parcours "	
Partenariats renforcés avec les réseaux de l'inclusion et de l'IAE (Accompagnement, formation, recrutement de personnes issues de IAE, EA, GEIQ)	Nombre de bénéficiaires accueillis (mise en situation professionnelle, etc.) Nombre de personnes recrutées issues de ces parcours"	
Accompagnement et recrutement de personnes handicapées	Taux d'emploi direct de travailleurs handicapés Nombre de recrutement de personnes handicapées "	
Recrutement dans le cadre du dispositif "Emplois francs"	Nombre de recrutements de demandeurs d'emploi domiciliés en QPV dans le cadre du dispositif ""Emplois francs"" et hors dispositif	
Accompagnement et recrutement de réfugiés	Nombre de parrainage de réfugiés réalisés Nombre de réfugiés recrutés "	
Formation et insertion professionnelle de personnes, dont jeunes, placées sous main de justice	Partenariats en faveur de la réinsertion professionnelle de détenus Nombre de détenus accueillis pour mise en situation professionnelle Nombre de recrutement d'anciens détenus	
Mise en place de démarches innovantes "emploi/inclusion"	Démarches innovantes réalisées ou prévues	
Participation au changement d'échelle dans l'offre d'insertion par l'économie (Politiques d'achats responsables, sous-traitance dans le cadre de l'OETH, etc.)	Démarches réalisées ou prévues	
Engagements pour l'accès solidaire aux produits et services (Alimentation, énergie, eau, etc.)	Démarches réalisées ou prévues	

**Annexe**  
**Liste des entreprises adhérentes**  
**au**  
**Club d'entreprises du département**